

**INSTALLATION** | Dans le cadre d'une étude prospective sur l'évolution de l'agriculture de montagne, la chambre régionale d'agriculture dévoile les profils des jeunes installés avec DJA dans le massif alpin sur la période 2011-2015.

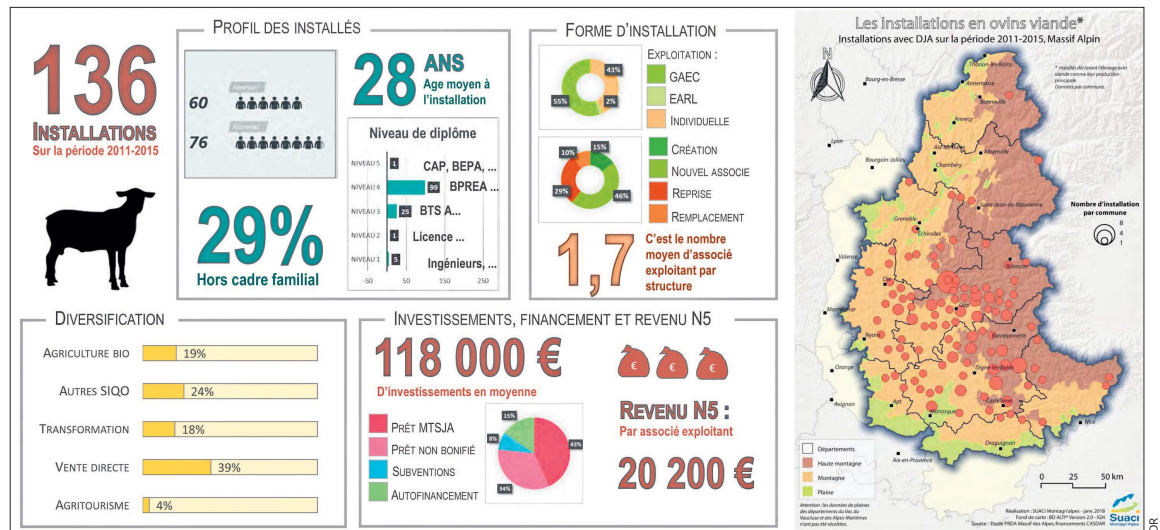
## Qui sont les **nouveaux installés** dans le massif alpin ?

Qui sont les nouveaux installés ? Que font-ils ? Où sont-ils ? En quoi la nature des projets des futurs installés modifiera l'agriculture de demain sur le massif ? La chambre d'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de publier les résultats d'une étude menée sur la période 2011-2015 sur le massif alpin. Cette enquête, qui recouvre l'ensemble des territoires alpins des régions Paca et Auvergne-Rhône-Alpes et recense notamment le nombre d'installés avec DJA au cours de ces cinq ans, établit les profils de ces jeunes agriculteurs selon les productions.

« Nous avons fait une étude dans le cadre du PRDA Massif. C'est un travail élaboré en commun avec le Suaci Montagn'Alpes qui nous a demandé trois ans de travail. Il s'agit d'une étude prospective basée sur l'analyse précise des projets d'installation avec DJA et des données d'installation MSA mis en perspective sur la base des données du recensement agricole de 2010. Le but est d'anticiper l'évolution de l'agriculture au sein du massif afin de réfléchir aux dispositifs d'accompagnement les plus pertinents, aussi bien en termes d'aides publiques que d'actions spécifiques », explique Nathalie Girard, animatrice montagne PACA à la chambre régionale d'agriculture. Sur la période 2011-2015, on dénombre ainsi 913 installés avec DJA d'un âge moyen de 28 ans, l'âge moyen le plus élevé (32 ans) étant corrélié aux productions qui attirent le plus d'installés hors cadre familial (HCF), à savoir l'apiculture (82 % de HCF) et le maraîchage (81 %), productions emblématiques en ce qu'elles nécessitent peu de surfaces et favorisent l'installation dans des secteurs géographiques où la pression foncière est importante.

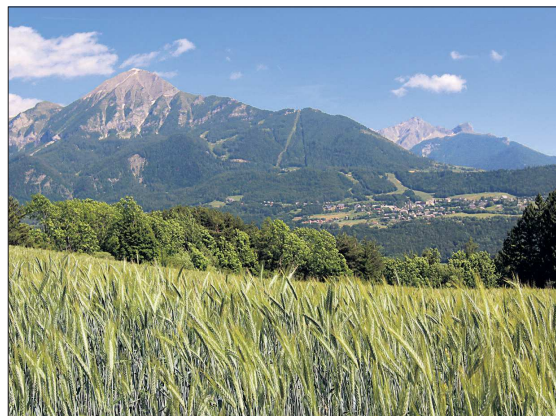
### Une importante recherche de valorisation

Le taux d'installations hors du cadre familial est de 38 % environ, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale (30 % des installations aidées en 2014 selon les données Agreste). De jeunes installés qui, on l'a dit, l'apiculture et le maraîchage, mais aussi l'élevage de chèvres laitières (54 %) et, encore que plus anecdotique sur le massif, l'élevage équin (66 %). Élevage équin excepté, lequel est généralement associé à une activité de centre équestre et dans seulement deux cas à un atelier de transformation de lait de jument à destination de cosmétiques, les productions privilégiées par les jeunes installés HCF font également la part belle à la diversification et en particulier à la vente directe, pratiquée par 88 % des maraîchers, 84 % des apiculteurs et 81 % des éleveurs caprins (explo-



Pour en savoir plus, les fiches sont consultables sur le site de la chambre d'agriculture régionale à l'adresse suivante : <https://paca.chambres-agriculture.fr/les-actualites-proches-de-vous/detail-de-lactualite/actualites/les-nouveaux-installes-sur-le-massif-alpin/>

tant très majoritairement un atelier de transformation fromagère). La recherche de valorisation n'est cependant pas réservée aux HCF. Toutes productions confondues, environ un agriculteur sur trois s'installe en agriculture biologique (40 % dans les Hautes-Alpes) et un producteur sur deux commercialise au moins une partie de sa production en vente directe, y compris dans des filières où la coopération reste forte comme la filière ovine (39 % des éleveurs pratiquent la commercialisation en vente directe). « Il y a une tendance significative de recherche de valorisation par les circuits courts sans forcément sortir du circuit traditionnel. Les agriculteurs restent attachés aux filières bien organisées ; pour autant, ils cherchent à diversifier les débouchés et consacreront donc une partie plus ou moins importante de leur production à cette diversification », analyse Philippe Allec, du service installation de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes.



Selon les productions, on constate également une plus ou moins forte disparité des hommes et des femmes. Les hommes restent généralement majoritaires dans une proportion de l'ordre d'une femme pour trois hommes, à l'exception de l'élevage caprin, qui a attiré 50 femmes pour 41 hommes, et de l'élevage équin où les productions sont inversées puisque l'on dénombre huit hommes pour 27 femmes.

### Une répartition géographique attendue

Au niveau de la répartition géographique, les installations en bovins lait sont largement concentrées sur le bassin savoyard et en Isère, même si on en rencontre également dans les Hautes-Alpes et, dans une moindre mesure, dans la Drôme. Les installations en bovins viande sont en revanche assez également réparties du nord des Alpes-de-Haute-Provence (en particulier dans la vallée de l'Ubaye) à

l'Isère en passant par les Hautes-Alpes. Le gros des installations en ovins allaitants se situe dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et la Drôme provençale et des installations en caprin lait se constatent à peu près dans tout le massif alpin avec une concentration néanmoins plus importante sur les secteurs du Luberon et des Baronnies. Enfin, les éleveurs équins, assez dispersés dans l'ensemble, connaissent également une concentration un peu plus importante dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

La répartition géographique des productions végétales, évidemment peu présentes en zones de haute montagne, correspond, à l'instar des productions animales, aux bassins de production « habituels ». Ainsi, les viticulteurs sont très majoritairement installés dans la Drôme, et les arboriculteurs bas-alpins et haut-alpins sont concentrés sur le secteur nord-Sisteron. Les autres se situent dans l'ouest isérois et au sud de la Drôme. Les céréaliers installés sur le massif alpin sont généralement installés sur le secteur du Val de Durance et le Luberon dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans une moindre mesure le sud des Hautes-Alpes et le centre de la Drôme (la plupart des céréaliers drômois sont concentrés à l'ouest du département hors zone de montagne). Les producteurs de PPAM sont très logiquement installés sur le plateau de Valensole et le plateau d'Albion. Les apiculteurs et les maraîchers sont en revanche à peu près également répartis sur l'ensemble du territoire concerné. Les formes d'installation varient assez peu selon que l'on est en

### EN CHIFFRES

Nombre d'installations avec DJA sur la période 2011-2015

- Bovins lait : 286
- Bovins viande : 85
- Chèvres : 91
- Ovins viande : 136
- Équins : 35
- Maraîchage : 85
- Grandes cultures : 34
- Arboriculture : 41
- Viticulture : 44
- PPAM : 31
- Apiculture : 45

production végétale ou animale avec néanmoins quelques disparités. Ainsi, on constate que l'installation individuelle est très largement privilégiée dans les exploitations maraîchères (71 %), en PPAM (68 %) et en apiculture (87 %). A contrario, le GAEC est la forme préférée des éleveurs bovins lait (82 %). Les autres productions présentent des différences moins marquées, le GAEC et l'installation individuelle étant choisies sinon à part égale, du moins dans des proportions moins spectaculaires. L'EARL reste la forme la plus rare, n'excédant pas les 13 %, à l'exception de l'arboriculture (41 %), de la viticulture (41 %) et de l'élevage équin (40 %). L'étude a été présentée le 20 décembre à Chambéry lors d'un séminaire sur l'installation dans le massif. Un autre séminaire est prévu en mars côté Alpes du sud pour partager les constats et réfléchir à l'avenir de l'agriculture du massif. Les chiffres seront disponibles sur le site via un rapport publié courant janvier.

Stéphanie Martin-Chailan